



Injure verbale envers son professeur

Par **Emiliemartial**, le **04/04/2019** à **13:53**

Bonjour mon fils a écrit sur son agenda personnel qu'il souhaitait que son professeur meurt. Mais sans pour autant dire qu'il voulait la tuer.

Son professeur a vu qu'il écrivait quelque chose a pris son agenda l a ouvert et l a lu. bien évidemment le proviseur a été alerté et celui-ci a fait des copies de l'agenda de mon fils. Celui-ci est convoqué en conseil de discipline pour injure verbale. Mes questions un professeur a-t-il le droit de prendre un agenda privé d'un élève de l'ouvrir et de le lire de le transmettre aux autorités qui ont fait des photocopies?

Des propos écrit commis sous l'effet de l'émotion peuvent-ils être excusables compte tenu qu'avec sa professeur il se sent harcelé en permanence.

Quelle est la meilleure position que je puisse adopter dans mon cas ? je vous remercie de vos réponses cordialement

Par **Visiteur**, le **04/04/2019** à **14:01**

Bonjour

Juridiquement, il n'y a rien de répréhensible dans le fait de photocopier et pas de commentaire juridique non plus tant qu'il n'y a pas de sanction qui paraîtrait "anormale".

Je comprends votre inquiétude, mais difficile de se faire une idée objectivement lorsqu'on connaît aussi les difficultés actuelles des professeurs et autres surveillants....

Par **youris**, le **04/04/2019** à **14:23**

bonjour,

vous écrivez " Des propos écrit commis sous l'effet de l'émotion ", en êtes-vous certain ?

vu les nombreuses agressions commises sur le personnel enseignant par les élèves et par les enfants, il est légitime que ce genre de propos soit pris au sérieux.

l'enseignant visé pourrait déposer une plainte contre votre fils.

salutations

Par **Emiliemartial**, le **04/04/2019** à **14:33**

Oui j' en suis certaine il n a que 11 ans, il est très bon élève et se sent en permanence harcelé par elle..exemple lors d un devoir a quatre il ont utilisé Google traduction pour 5 mots sur un devoir de 2 pages ..bien évidemment...mal traduit.. moralité. 0...c est un peu dur.. et ces pressions s enchaînent a tel point que c esT nous qui lui avons demandé de s exprimer sur ces douleurs dans son cahier....encore une fois je précise que notre punition a été aussi sévère et nous en avons longuement discuté avec lui...c est un treS gentil garçon qui n a toujours eu que des compliments....merci de votre aide